



## LETTRE OUVERTE AUX ÉLUS

---

### MOBILISATION DANS LES ECOLES BILINGUES PUBLIQUES DU PAYS BASQUE

### CELA NE FAIT QUE COMMENCER !

**Au vu des effectifs croissants des élèves bilingues et du développement des sites bilingues, les mesures prises au CDEN le 5 mars 2019 concernant la carte scolaire sont incompatibles avec les objectifs de structuration qualitative et quantitative développés par l'OPLB et soutenus par notre association.**

La redistribution des postes de basque (ouverture de 9,5 postes en basque et la fermeture de 4,5 postes) va pénaliser des établissements avec des groupes d'élèves en sureffectifs et/ou multiniveaux.

Nous allons largement dépasser le seuil des 22 élèves par groupe en élémentaire et 25 élèves en maternelle dans **9 écoles bilingues** (seuil préconisé par la circulaire de 2008 par l'inspection académique : voir PJ).

#### **4 écoles en sureffectifs et multiniveaux**

- **L'école d'Ainhoa**

Retrait d'un ½ poste en basque et ½ poste en français. Les 49 élèves vont être reparties en deux groupes de 24 élèves en moyenne avec des niveaux différents. L'enseignant du basque et l'enseignant du français devront gérer tous les niveaux de la PS au CM2.

- **RPI d'Ahaxe/Mendive**

La suppression d'un ½ poste en français à Mendive aura de lourdes conséquences dans l'organisation pédagogique : un groupe en français de 27 élèves avec 5 niveaux du CP au CM2 et un groupe en basque de 21 élèves avec 4 niveaux différents (dont élève unilingue dans le groupe).

- **RPI St-Martin-d'Arbéroue/St-Esteben**

Le demi-poste en basque ne sera accordé que si le RIP atteint le seuil des 60 élèves.

Sans ce demi-poste l'enseignante du basque devra gérer un groupe multiniveau (4-5 niveaux) de 28-31 élèves en élémentaire.

- **Itxassou**

La demande d'un ½ poste en basque a été refusée pour la deuxième fois à l'école Itxassou : à la rentrée l'enseignant du basque va devoir gérer 51 élèves de la PS au CM2 ! (*Maternelle 20 élèves, élémentaire 31 élèves*).

---

**POINT PRESSE – MERCREDI 27 MARS 2019 – 11 H – TRINQUET MODERNE – BAYONNE**

## 5 écoles en sureffectifs

- **Ciboure Croix Rouge**

Un poste de basque avec des groupes de 26 élèves en moyenne en élémentaire.

- **Biscous Les salines**

Un poste de basque pour des groupes de 25 élèves en élémentaire.

- **Bayonne Grand Bayonne**

1,5 poste de basque avec des groupes de 24 élèves en moyenne.

- **St-Pierre-d'Irube Quieta**
- **Arcangues**

2,5 postes de basque avec des groupes de 24,5 élèves en moyenne.

## 3 nouveaux projets « temps d'enseignement en immersion en maternelle » bloqués

Afin d'améliorer l'apprentissage du basque les écoles bilingues publiques peuvent proposer en maternelle une expérimentation basée sur un temps d'enseignement entièrement en basque. Depuis sa création en 2008, ce système a largement démontré son efficacité dans la production orale de la langue basque sans nuire à l'apprentissage du français. Actuellement 19 écoles suivent ce modèle.

Les projets validés par **les écoles d'Irissarry, d'Ainhoa et d'Anglet Edouart Herriot** pour la rentrée 2019 avec le soutien des Mairies, de l'OPLB, des Association de parents d'élèves et des parents n'apparaissaient pas sur la carte scolaire 2019 !

Alors que les effectifs des élèves dans l'enseignement bilingues ne cessent d'augmenter (*près 5600 élèves en primaire et 60% des établissements bilingues*), l'Éducation Nationale ne met pas les moyens nécessaires pour assurer son bon développement. Nous avons besoin de ces postes pour un enseignement bilingue de qualité. Les différents dispositifs mis en place par l'OPLB pour augmenter le nombre d'enseignant en langue basque vont permettre d'en former suffisamment pour la rentrée 2019 (La formation intensive à la langue basque va créer 8 postes et lors du dernier CALR il a été annoncé 52 candidats au concours de recrutement de professeurs des écoles en langue basque).

L'association IKAS BI demande :

- le maintien de 0,5 poste en basque à l'école d' Ainhoa,
- l'ouverture de 0,5 poste dans les écoles de St-Martin-d'Arbéroue/St-Esteben, Itxassou, Briscous Les Saline, Bayonne Grand Bayonne , Arcangues, Ciboure Croix Rouge
- le maintien de 0,5 poste en français au RPI Ahaxe/Mendive
- le maintien et le développement de l'expérimentation basée sur un temps d'enseignement entièrement en basque.

Nous avons besoin du soutien des élus du Pays Basque pour maintenir un enseignement bilingue de qualité, il règne un sentiment d'abandon chez les enseignants et parents d'élèves.

## **Absence de mention sur l'enseignement bilingue français langue régionale dans la nouvelle réforme du Lycée**

*Alors que loi L312-10 du code de l'éducation propose « Un enseignement bilingue en langue française et en langue régionale » et que la circulaire de 2017 précise qu'au lycée, les sections bilingues de langues régionales proposent un enseignement renforcé de la langue régionale d'une durée hebdomadaire d'au moins trois heures et un enseignement partiellement en langue régionale dans une ou plusieurs autres disciplines ; et que ce dispositif tend vers un enseignement à parité horaire, la réforme du lycée ne mentionne rien sur l'enseignement bilingue !*

Ce flou soulève de nombreuses questions auprès des parents, des élèves et des enseignants.

- Comment va s'organiser l'enseignement bilingue au lycée ? En effet la langue régionale sera mise en concurrence avec les autres langues vivantes (espagnol et anglais) et les langues anciennes.
- Comment vont se dérouler les épreuves de basque et les matières enseignées en basque au baccalauréat ?
- Y-aura-t-il une mention bilingue français-basque sur le diplôme du bac ?

Toutes ces mesures vont :

1. Décourager les lycéens qui ne vont plus choisir une option facultative qui n'est plus valorisée ;
2. Diminuer la ressource d'enseignants potentiellement intéressés par l'enseignement bilingue ;
3. Mettre en difficulté l'enseignement bilingue dès l'horizon 2020 à cause du problème de recrutement ;
4. Affecter à terme le suivi et le développement de l'enseignement bilingue ainsi que le maillage du territoire.

# PROJETS IKAS BI

## PROJETS : ENSEIGNEMENT BILINGUE

---

### ENQUETE IKAS BI

IKAS BI lance une grande enquête auprès des parents de l'enseignement bilingue public, le questionnaire sera distribué à près de 7000 élèves bilingues et en ligne sur le site IKAS BI.

Les objectifs étant de connaître le profil des parents et leurs préoccupations, faire un bilan de l'enquête de 2017 et enfin de présenter l'association et ses projets pour la défense de la langue basque.

L'enquête en annexe.

### IKASBIKLIK

En réponse à une forte demande des parents, révélée lors de la première enquête, IKAS BI a créé en septembre 2017 l'application d'aide aux devoirs en basque. On compte aujourd'hui 560 inscrits.

Elle est en téléchargement gratuit sur smartphone ou sur le site IKAS BI. La mise en place d'un réseau de parents, enseignants et membres d'IKAS BI permet de répondre quasi instantanément aux questions et traductions.



---

**POINT PRESSE – MERCREDI 27 MARS 2019 – 11 H – TRINQUET MODERNE – BAYONNE**

IKAS-BI - BP 221 – 64502 SAINT JEAN DE LUZ - DONIBANE LOHITZUNE - 06 16 90 03 02 - [info@ikas-bi.com](mailto:info@ikas-bi.com)  
Association Loi 1901 - Habilitée par l'Inspection Académique – Déclarée d'Intérêt Général

## L'AGENDA

Tous les mois IKAS BI diffuse un agenda avec des activités à faire en euskara pour les enfants dans tout le Pays Basque Nord. Par ces activités les enfants peuvent pratiquer l'euskara en dehors du cadre scolaire et en famille.

## AGENDA

MARS

2019-KO

MARTXOA

Activités en basque pour les enfants -  
haurrentzat aktibitateak euskaraz.

Samedi 2

- IZURA : 10h atelier yoga parent/enfant - salle Haiko Bori

Mercredi 6

- BAYONA : 19h30 lecture en euskara « Nire emozioak » 1-5 urte  
Médiathèque centre-ville

Samedi 9

- HAZPARNE : 16h spectacle cirque et théâtre Lara Larika +1 urte  
Médiathèque Haxparren

Dimanche 10

- BAYONA : 10h30 Spectacle « Musua Pirritu, Porrotx eta Marimotots » Maison des associations GEM - Euzkotzen egina

Samedi 16

- MAIRITZE : 10h atelier yoga parent/enfant - Irujo Argi Ikastola  
KANBO : 15h atelier yoga parent/enfant - Accuei Kim

Dimanche 17

- HENDAIA : 11h Spectacle « Musua Pirritu, Porrotx eta Marimotots »  
Fronton Babilena

Samedi 23

- ITSASU : 11h spectacle musical Ene Kantak - Salle Saroki  
- LAKARRA : 18h30 spectacle musical Ene Kantak - Salle municipale  
- MAULE : spectacle Gabikiak Kizil kompania - Centre multiservice

Dimanche 24

- HENDAIA : 14h théâtre Linbo Planets + 5 urte - Salle Mendi Zolan



Ikas-bi association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue.  
*Erakaskuntza publiko elebidun guraso elkarte.*

APPLICATION D'AIDE AUX DEVOIRS



NOUS CONTACTER  
info@ikas-bi.com  
06.16.90.03.02  
www.ikas-bi.com

## ECHANGES SCOLAIRES TRANSFRONTALIERS

L'association IKAS BI organise et soutient depuis 2013 des échanges transfrontaliers entre établissements bilingues publics. Cette année 10 projets sont en cours (7 dans le primaire et 3 dans le secondaire). Les objectifs étant, le développement de la pratique de l'euskara, la découverte d'une région du Pays Basque (culture, histoire, géographie), la rencontre et l'échange entre les enseignants et les élèves autour d'un projet commun.

### Premier projet eTwinning en euskara entre Iparralde et Hegoalde.

Les collèges Maurice Ravel de St Jean de Luz en Labourd, Jean Pujo de St Etienne de Baïgorry en Basse-Navarre, Paz de Ziganda d'Atarrabia en Navarre et Urbi de Basauri en Biscaye développent le projet eTwinning « ZU ETA NI, LANEAN ELKARREKIN ».

La plateforme numérique européenne eTwinning regroupe 56.000 enseignants, 191.000 établissements scolaires et 72.000 projets autour des thèmes de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Les objectifs de l'eTwinning sont variés : échanger des idées entre les enseignants-élèves, soutenir l'entraide, faciliter les échanges avec l'aide des TIC (Technologies de l'information et de la communication).





Pau, le 27 mars 2008



L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services  
Départementaux de l'Education Nationale des  
Pyrénées-Atlantiques

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs  
des écoles bilingues  
S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education Nationale.

#### CABINET

Dossier suivi par :  
Marie-Pierre ENFEDAQUE  
Directrice de Cabinet  
Téléphone  
05 59 82 22 28  
Fax  
05 59 27 25.80  
Mél :  
marie-pierre.enfedaque  
@ac-bordeaux.fr  
2 place d'Espagne  
64 038 Pau Cedex

OBJET : Préparation de la rentrée scolaire 2008 des écoles bilingues

En vue de la rentrée scolaire 2008, et préalablement au CTPD qui se tiendra le 2 avril 2008, je souhaiterais par la présente vous apporter des informations complémentaires sur la méthode d'analyse utilisée en matière de répartition des emplois d'enseignants au sein des écoles du département qui proposent un enseignement bilingue à parité horaire.

Conformément aux dispositions approuvées lors du conseil d'administration de l'office public de la langue basque le 30 janvier dernier, de nouvelles modalités seront en effet appliquées.

Le mode de calcul pour déterminer le nombre de postes théoriques nécessaires à l'encadrement des élèves dans les écoles bilingues distingue d'une part l'effectif «bilingue» et d'autre part l'effectif «unilingue».

Des seuils différents sont appliqués pour les élèves bilingues et les élèves unilingues.

#### **-1- Enseignement bilingue :**

Pour une école donnée l'effectif bilingue est réparti en groupes sur la base d'un seuil d'encadrement de 22 élèves par groupe en école élémentaire et primaire et de 25 élèves par groupe en école maternelle.

Ces seuils s'entendent comme une moyenne entre les différents groupes bilingues d'une même école.

Compte tenu de la parité horaire des enseignements, le principe retenu est que chaque groupe bilingue est pris en charge par deux enseignants intervenant chacun à mi-temps pour le groupe, l'un pour l'enseignement en français et l'autre pour l'enseignement en basque.

Pour chaque groupe il y a une attribution de 0,5 poste pour l'enseignement en français et 0,5 poste pour l'enseignement en basque, soit un poste entier pour chaque groupe .

Le nombre de postes en équivalent temps plein, prenant en charge les groupes d'élèves bilingues d'une école, est donc égal au nombre de ces groupes.

## **-2- Enseignement unilingue :**

Pour une école donnée l'effectif unilingue est réparti en groupes sur la base d'un seuil d'encadrement de 25 élèves par groupe en école élémentaire et primaire et de 30 élèves par groupe en école maternelle.

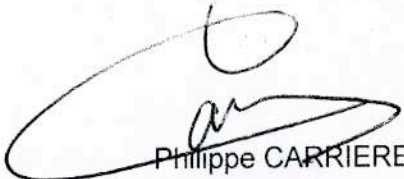
Ces seuils s'entendent comme une moyenne entre les différents groupes unilingues d'une même école.

Chaque groupe est pris en charge par un enseignant.

Cependant un minimum de 12 élèves unilingues est requis dans une école, pour qu'un poste soit attribué. Dans le cas contraire, les élèves unilingues sont regroupés avec les élèves bilingues pour l'enseignement en français, lorsque l'effectif global le permet.

Pour les écoles primaires, ces calculs s'entendent pour la totalité des élèves, qu'ils relèvent de l'enseignement pré-élémentaire ou élémentaire.

Je vous invite à prendre l'attache de l'Inspecteur de l'Education Nationale de votre circonscription pour toute demande d'information complémentaire qui vous serait utile.



Philippe CARRIERE